NORME INTERNATIONALE

ISO 19408

Première édition
2023-04

Chaussures — Pointures — Vocabulaire

Footwear — Sizing — Vocabulary

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

Numéro de référence
ISO 19408:2023(F)

© ISO 2023

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

DOCUMENT PROTÉGÉ PAR COPYRIGHT

© ISO 2023

Tous droits réservés. Sauf prescription différente ou nécessité dans le contexte de sa mise en œuvre, aucune partie de cette publication ne peut être reproduite ni utilisée sous quelque forme que ce soit et par aucun procédé, électronique ou mécanique, y compris la photocopie, ou la diffusion sur l'internet ou sur un intranet, sans autorisation écrite préalable. Une autorisation peut être demandée à l'ISO à l'adresse ci-après ou au comité membre de l'ISO dans le pays du demandeur.

ISO copyright office
Case postale 401 • Ch. de Blandonnet 8
CH-1214 Vernier, Genève
Tél.: +41 22 749 01 11
E-mail: copyright@iso.org
Web: www.iso.org

Publié en Suisse

Sommaire

Page

Avant-propos ..... **iv**

1 Domaine d'application **1**

2 Références normatives **1**

3 Termes et définitions **1**

3.1 Dimensions du pied et pointure de la chaussure 1

3.2 Dimensions de la forme 4

Annexe A (informative) **Figures** **8**

Bibliographie **19**

Index **20**

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

© ISO 2023 – Tous droits réservés

Avant-propos

L'ISO (Organisation internationale de normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (comités membres de l'ISO). L'élaboration des Normes internationales est en général confiée aux comités techniques de l'ISO. Chaque comité membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du comité technique créé à cet effet. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO participent également aux travaux. L'ISO collabore étroitement avec la Commission électrotechnique internationale (IEC) en ce qui concerne la normalisation électrotechnique.

Les procédures utilisées pour élaborer le présent document et celles destinées à sa mise à jour sont décrites dans les Directives ISO/IEC, Partie 1. Il convient, en particulier, de prendre note des différents critères d'approbation requis pour les différents types de documents ISO. Le présent document a été rédigé conformément aux règles de rédaction données dans les Directives ISO/IEC, Partie 2 (voir www.iso.org/directives).

L'attention est attirée sur le fait que certains des éléments du présent document peuvent faire l'objet de droits de propriété intellectuelle ou de droits analogues. L'ISO ne saurait être tenue pour responsable de ne pas avoir identifié de tels droits de propriété et averti de leur existence. Les détails concernant les références aux droits de propriété intellectuelle ou autres droits analogues identifiés lors de l'élaboration du document sont indiqués dans l'Introduction et/ou dans la liste des déclarations de brevets reçues par l'ISO (voir www.iso.org/brevets).

Les appellations commerciales éventuellement mentionnées dans le présent document sont données pour information, par souci de commodité, à l'intention des utilisateurs et ne sauraient constituer un engagement.

Pour une explication de la nature volontaire des normes, la signification des termes et expressions spécifiques de l'ISO liés à l'évaluation de la conformité, ou pour toute information au sujet de l'adhésion de l'ISO aux principes de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) concernant les obstacles techniques au commerce (OTC), voir www.iso.org/avant-propos.

Le présent document a été élaboré par le comité technique ISO/TC 137, *Désignation de mesurage et systèmes de marquage pour les souliers*.

Cette première édition de l'ISO 19408 annule et remplace l'ISO/TS 19408:2015, qui a fait l'objet d'une révision technique.

Il convient que l'utilisateur adresse tout retour d'information ou toute question concernant le présent document à l'organisme national de normalisation de son pays. Une liste exhaustive desdits organismes se trouve à l'adresse www.iso.org/fr/members.html.

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

© ISO 2023 – Tous droits réservés

Chaussures — Pointures — Vocabulaire

1 Domaine d'application

Le présent document définit les termes couramment utilisés pour mesurer les pieds et les formes et pour déterminer la pointure des chaussures.

Le présent document vient compléter l'ISO 19952.

2 Références normatives

Le présent document ne contient aucune référence normative.

3 Termes et définitions

L'ISO et l'IEC tiennent à jour des bases de données terminologiques destinées à être utilisées en normalisation, consultables aux adresses suivantes:

— ISO Online browsing platform: disponible à l'adresse https://www.iso.org/obp

— IEC Electropedia: disponible à l'adresse https://www.electropedia.org/

3.1 Dimensions du pied et pointure de la chaussure

3.1.1
ligne centrale du pied
ligne reliant le centre de la face postérieure du talon (point maximal de la courbe arrière) et un point situé au niveau de la partie antérieure du pied

Note 1 à l'article: Voir Figure A.1 c) et d), et Figure A.5 b).

Note 2 à l'article: Il existe deux méthodes pour définir le point situé au niveau de la partie antérieure du pied:

— Méthode 1: à l'extrémité du deuxième orteil;

— Méthode 2: au milieu de la *largeur à l'articulation métatarsophalangienne du pied* (3.1.15).

3.1.2
supplément esthétique
supplément de longueur par rapport à la *longueur chaussante* (3.1.3) ajouté à la partie antérieure de la forme

Note 1 à l'article: Voir Figure A.2.

3.1.3
longueur chaussante
distance constituée de la *longueur du pied* (3.1.4) et d'un *supplément chaussant* (3.2.16)

Note 1 à l'article: Voir Figures A.2 et A.3.

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

© ISO 2023 – Tous droits réservés

3.1.4
longueur du pied
distance horizontale maximale entre le centre de la face postérieure du talon (point maximal de la courbe arrière) et l'extrémité du plus long orteil, le sujet se tenant debout, pieds nus ou avec des chaussettes fines ne modifiant pas sensiblement les dimensions du pied, le poids du corps uniformément réparti sur les deux pieds

Note 1 à l'article: Il existe différentes méthodes pour mesurer la longueur du pied:

— Méthode 1: mesure le long de la *tangente intérieure* (3.1.6) [voir Figure A.1 a) et b)];

— Méthode 2: mesure parallèle à la *ligne centrale du pied* (3.1.1). Il existe deux méthodes pour mesurer la ligne centrale (méthodes 2 a et 2 b). Voir Figure A.1 a), c) et d).

3.1.5
hauteur talon de la chaussure
hauteur de l'extrémité arrière du talon de la chaussure par rapport au sol

Note 1 à l'article: Voir Figure A.3.

3.1.6
tangente intérieure
plan vertical tangent au point de renflement intérieur maximal du talon et au point de renflement maximal au niveau de la première tête métatarsienne

Note 1 à l'article: Voir Figure A.1 b) et Figure A.5 a).

3.1.7
cou-de-pied
intersection du plan vertical (normal) au niveau d'un pourcentage donné de longueur du pied avec le point le plus élevé de la face supérieure (dorsale) du pied

Note 1 à l'article: Voir Figure A.16.

Note 2 à l'article: Différents pourcentages sont utilisés pour repérer le cou-de-pied:

— Méthode 1: 50 % de la longueur du pied;

— Méthode 2: 55 % de la longueur du pied.

3.1.8
périmètre à l'articulation métatarsophalangienne
périmètre anatomique à l'articulation métatarsophalangienne
circonférence du pied dans un plan vertical autour des têtes des premier et cinquième os métatarsiens

Note 1 à l'article: Le mesurage s'effectue dans les mêmes conditions que pour la *longueur du pied* (3.1.4).

Note 2 à l'article: Voir Figure A.4.

3.1.9
pas de longueur
différence entre pointures entières adjacentes

3.1.10
largeur linéaire
distance horizontale maximale, *o*, entre le renflement extérieur de la tête du premier et du *cinquième métatarse du pied* (voir Figure A.12) ou les points correspondants de la forme

Note 1 à l'article: Le mesurage du pied s'effectue dans les mêmes conditions que pour la *longueur du pied* (3.1.4). Il existe deux méthodes pour obtenir les points des première et cinquième têtes métatarsiennes:

— Méthode 1: la *tangente intérieure* (3.1.6) et la ligne parallèle touchent le cinquième métatarse [voir Figure A.5 a)];

ISO 19408:2023 - Preview only Copy via ILNAS e-Shop

© ISO 2023 – Tous droits réservés